

Directeur(trice): Hugues Leblond  
CPCS - Sciences biomédicales  
819 376-5011, poste 3306

Bureau du registraire  
1 800 365-0922 ou 819 376-5045  
www.uqtr.ca

---

**Grade: Philosophiae doctor (Ph.D.)**

**Crédits: 90**

## Présentation

Ce programme est offert en extension à l'UQTR en vertu d'un protocole entre l'Université de Montréal et l'Université du Québec à Trois-Rivières.

### Atouts UQTR

Ce programme permet aux étudiants d'obtenir une bourse Universalis Causa

### La recherche dans le domaine

Pour de l'information sur les ressources professorales et la recherche, veuillez consulter le site des Sciences biomédicales.

## Admission

### Trimestre d'admission et rythme des études

Automne, hiver, été.

Ce programme est offert à temps complet et à temps partiel.

## Conditions d'admission

Ce programme est offert en extension à l'UQTR en vertu d'un protocole entre l'Université de Montréal et l'Université du Québec à Trois-Rivières.

### Études au Québec

Base universitaire

Pour être admissible au Ph.D. en sciences biomédicales le candidat doit :- - satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (voir la section XXVI) du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales;

- avoir obtenu au 2e cycle une moyenne cumulative d'au moins 3.3 sur 4.3 ou l'équivalent;
- Posséder une bonne connaissance des langues française et anglaise.

Conditions particulières d'admissibilité pour l'option « médecine expérimentale » :

- - Être titulaire d'une M.Sc. en sciences biomédicale option « médecine expérimentale » ou d'un diplôme équivalent dans une discipline appropriée.
- - Le candidat ne possédant pas une M.Sc. en sciences biomédicale option « médecine expérimentale » ou d'un diplôme équivalent dans une discipline appropriée devra compléter une formation complémentaire en éthique et biostatistique.
- Sur demande, se présenter à une entrevue.

---

Études hors Québec  
Base universitaire

Pour être admissible au Ph.D. en sciences biomédicales le candidat doit :- - satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (voir la section XXVI) du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales;  
- avoir obtenu au 2e cycle une moyenne cumulative d'au moins 3.3 sur 4.3 ou l'équivalent;  
- Posséder une bonne connaissance des langues française et anglaise.

Conditions particulières d'admissibilité pour l'option « médecine expérimentale » :

- Être titulaire d'une M.Sc. en sciences biomédicale option « médecine expérimentale » ou d'un diplôme équivalent dans une discipline appropriée.
- - Le candidat ne possédant pas une M.Sc. en sciences biomédicale option « médecine expérimentale » ou d'un diplôme équivalent dans une discipline appropriée devra compléter une formation complémentaire en éthique et biostatistique.
- Sur demande, se présenter à une entrevue.

Veillez consulter les niveaux d'équivalence par pays de l'Université de Montréal pour l'admissibilité au doctorat.

## **Structure du programme et liste des cours**

À moins d'indication contraire, un cours comporte trois (3) crédits.

### **Cours obligatoires (5 crédits)**

- SBM6004 Séminaire de recherche en sciences biomédicales (1 crédit)
- SBM6006 Séminaire de doctorat en sciences biomédicales (1 crédit)
- SBM6007 Examen de synthèse (0 crédits) (SBM6004)
- SBM6008 Carrière de chercheur en sciences de la santé

### **Crédits de recherche (85 crédits)**

Pour réussir son programme l'étudiant doit réaliser un travail de recherche comptant pour 85 crédits.

## **Autres renseignements**